



Comité CGT 65 Privés d'emploi et Travailleurs précaires

Demandeurs d'emploi en colère !

Ce lundi 18 janvier 2016, l'accueil public « en flux continu » des demandeurs d'emplois dans les antennes du Pôle emploi de Midi-Pyrénées s'arrêtera à midi. Désormais, l'après-midi, les demandeurs d'emploi, qui sont 21 240 dans les Hautes-Pyrénées, devront prendre rendez-vous pour rencontrer des conseillers du Pôle emploi.

A partir du 8 février 2016, dans les Hautes-Pyrénées et le Gers, cette décision se doublera de la mise en place d'un « parcours numérique du demandeur d'emploi ». Pour les inscriptions, les demandeurs d'emploi seront obligés de passer par internet et de scanner leurs documents administratifs.

Le Pôle emploi a justifié cette décision par le désir de consacrer le maximum de son activité au « placement » des demandeurs d'emploi, qui représentent 11,5% des actifs dans notre département. Cela passera notamment par la reconversion de conseillers jusque-là spécialisés dans les démarches d'indemnisation.

Le comité CGT des Privés d'emploi et Travailleurs précaires des Hautes-Pyrénées a décidé ce lundi 18 janvier d'exprimer son désaccord par une action symbolique : un sitting de protestation au sein de l'antenne du Pôle emploi « Pyrénées » de Tarbes, à l'heure de la fermeture du site et du basculement dans la nouvelle organisation. Voici les raisons de notre colère.

- Cette organisation a été décidée **sans l'accord des organisations de demandeurs d'emploi**, informées après coup des dispositions prévues et placées devant le fait accompli.
- Nous pensons que l'accueil en flux continu des demandeurs d'emploi, en complément des accueils sur rendez-vous, aurait été possible **si un effort avait été fait pour le recrutement des conseillers Pôle emploi**. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. **Il est demandé aux directeurs d'agences de gérer la situation à effectifs constants, quitte à faire appel aux emplois précaires en CDD** pour remplacer des agents en arrêt de travail. Mais le Pôle emploi Midi-Pyrénées a su détacher 10 agents pour vérifier le « zèle » des chômeurs dans leur recherche d'emploi, et procéder le cas échéant à des radiations.
- Nous déplorons que le Pôle emploi ne dispose que **d'un tiers des offres d'emploi du marché réel**. Et nous ne comprenons pas pourquoi il est fait appel à **des associations ou des organismes extérieurs pour les démarches de placement**, comme c'est le cas pour les futurs créateurs d'entreprises. **La mission de service public du Pôle emploi nous semble menacée**. De quels moyens disposeront réellement les conseillers en placement du Pôle emploi pour accompagner les demandeurs d'emploi ?
- Nous craignons que la mise en place du parcours numérique des demandeurs d'emploi **accentue la fracture numérique**, et plonge dans le désarroi des personnes qui n'ont pas d'équipement informatique et ne sont pas à leur aise dans cet univers. Nous pensons que **jamais la machine ne pourra remplacer la relation humaine** entre un conseiller Pôle emploi et une personne en recherche d'emploi.

Ce 18 janvier, le Président de la République doit annoncer de nouvelles mesures pour l'emploi. Nous appelons l'Etat à renforcer son engagement au service du Pôle emploi, et à lui donner les moyens humains et financiers nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Nous demandons aussi le maintien de l'ouverture des antennes du Pôle emploi toute la journée au public.

Comité CGT des Privés d'emploi et Travailleurs précaires des Hautes-Pyrénées - UD CGT - Bourse du travail - Place des Droits de l'Homme - 65 000 Tarbes - Permanence à l'UL CGT le lundi matin. Tél : 05 62 37 01 37 - mail : ud65@cgt.fr Blog : PE65.blogspot.com